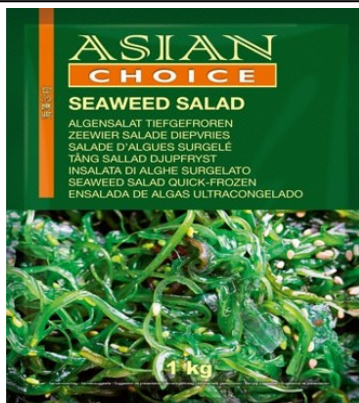


Choice rappelle Salade d'algues congelée



- Noms des modèles ou références concernés : **Salade d'algues congelée**
- Marque : **Choice**
- **Lot Tous les lots Date de durabilité minimale 20/11/2026**
- Date début/Fin de commercialisation : **jusqu'au 21/08/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Zone géographique de vente : **Départements : AIN (01), ALPES-MARITIMES (06), ARDECHE (07), COTE-D'OR (21), GARD (30), INDRE-ET-LOIRE (37), ISERE (38), LOIRE (42), LOIRET (45), BAS-RHIN (67), RHONE (69), HAUTE-SAVOIE (74), DEUX-SEVRES (79), VAR (83), VAL-DE-MARNE (94)**
- Distributeurs : **Voir fichier PDF**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Teneur élevée en iode**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants chimiques**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 25 octobre 2025**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre